

COMMUNE DE VERN SUR SEICHE (35770)

LOTISSEMENT " Le Domaine du Manoir "

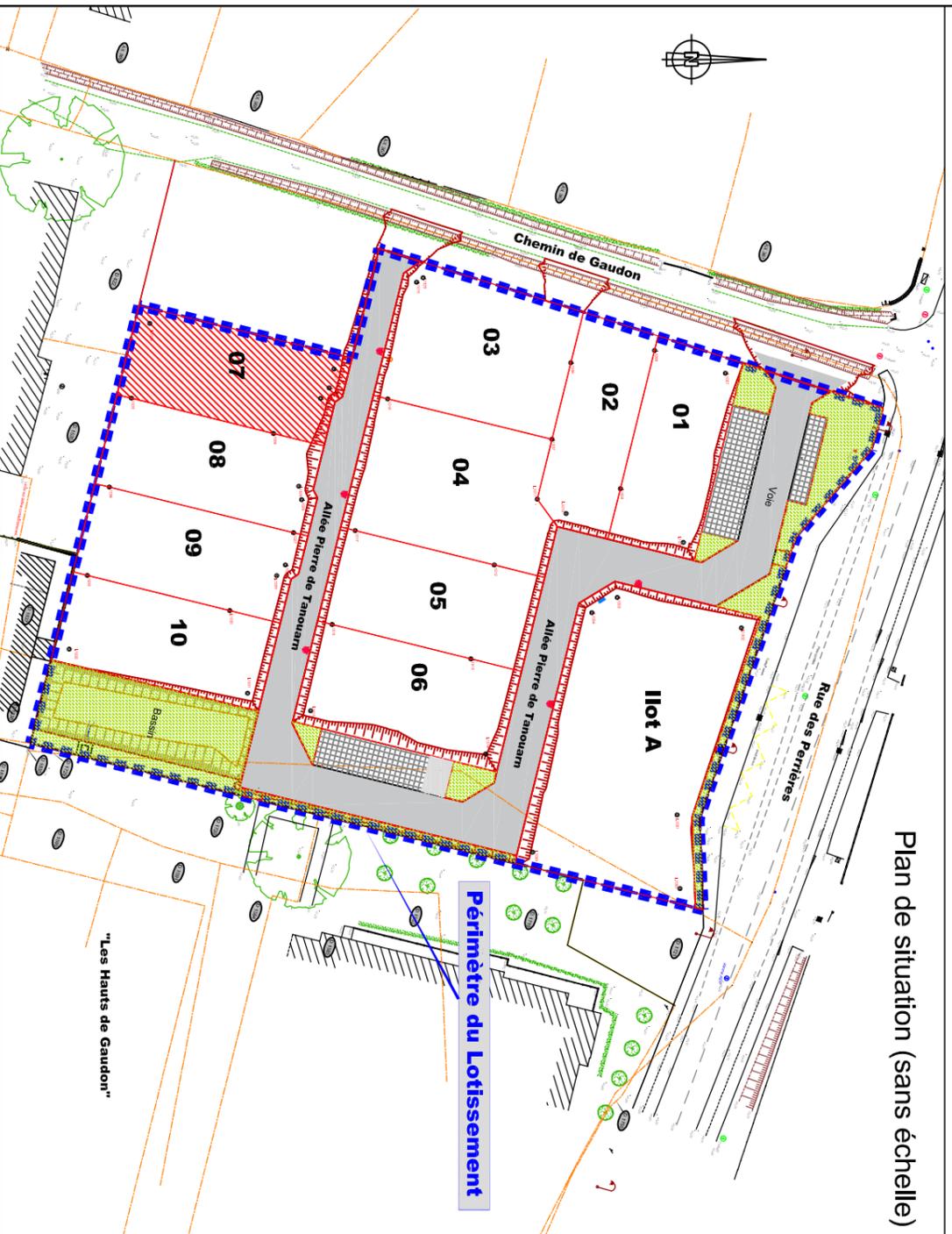
Permis d'aménager n°PA 35352 23 M0002



Commune de Vern sur Seiche
22 rue de Chateaubriant
35770 Vern sur Seiche
Téléphone : 02.99.04.82.04

PLAN DE VENTE - LOT 07

Plan de situation (sans échelle)



Prigent & Associés

URBANISME - GEOMETRE-EXPERT - IMMOBILIER
Agence de RENNES
106A, rue Eugène POTIER
35000 RENNES
Tél : 02.99.79.28.19
Fax : 02.99.78.37.17
E-mail : rennes@prigent-associés.fr

1. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candélabres, grilles, etc..) est donnée à titre purement indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage sans que l'acquéreur puisse exercer quelque recours que ce soit contre le maître d'ouvrage. Par conséquent, la position des différents éléments techniques devra être impérativement vérifiée avant le démarrage de la construction.
2. L'implémentation de la construction obligatoirement effectuée par un géomètre-expert agréé Les cotés "projet" sont non contractuelles et doivent être contrôlés par les entrées.
3. Nota : Il est impératif de s'appuyer sur l'ensemble des pièces graphiques et littérales issues du permis d'aménager n°PA 35352 23 M0002 du 12.09.2023 ainsi que sur le nomenclature fourni par le Géomètre suite au bornage du lot.

RAPPELS ET OBLIGATIONS

"Les Hauts de Gaudon"

Périmètre du Lotissement

PLAN de VENTE

Commune de VERN sur SEICHE

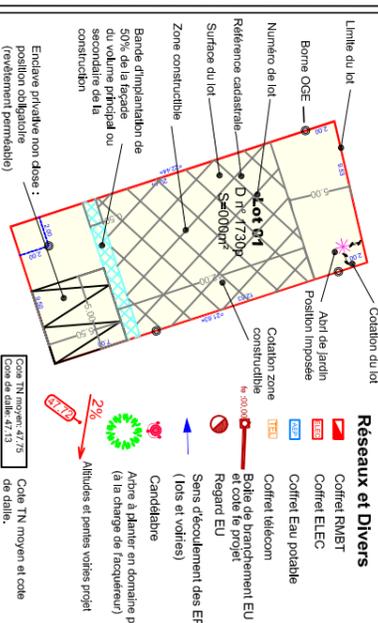
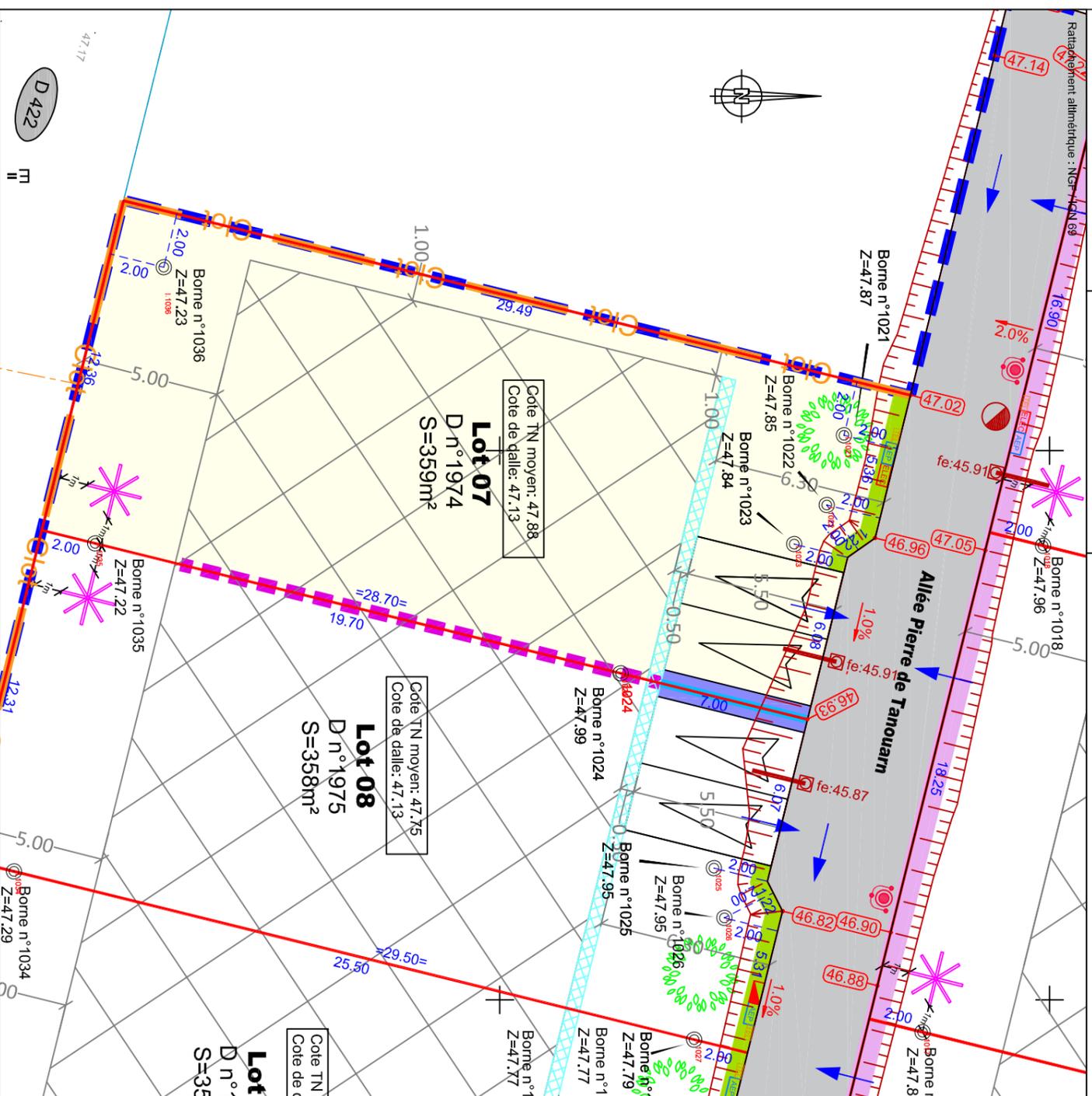
LOT 07

Superficie du lot : 359m²

Surface maximale de plancher autorisée : 150m²

LOTISSEMENT " Le Domaine du Manoir "

Cadastré section D n° 1974



Réseaux et Divers	Legende règlement
Coffret RWBT	Appui imposé sur 50% minimum de la façade
Coffret ELEC	Closure de type A : elle sera constituée d'une haie vive plantée par l'aménageur double éventuellement d'un grillage de 1,20m de hauteur, en retrait de 80 cm (à la charge de l'acquéreur).
Coffret Eau potable	Closure de type B : elle sera constituée d'une haie vive plantée par l'aménageur double éventuellement d'un grillage de 1,50m de hauteur, en retrait de 80 cm (à la charge de l'acquéreur).
Boîte de branchement EU	Closure de type C : elle sera constituée d'une bande plantée non crosée (à la charge de l'acquéreur).
Regard EU	Closure de type D : elle sera constituée d'une charnière plantée par l'aménageur double éventuellement d'un grillage de 1,50m de hauteur, en retrait de 80 cm (à la charge de l'acquéreur).
Sens d'écoulement des EP	Closure de type E : elle sera constituée d'un grillage de 1,50m de haut, implantée à l'alignement, double obligatoirement d'une haie vive (à la charge de l'acquéreur).
Candélabre	
Avant à planter en domaine privé (à la charge de l'acquéreur)	
Altitudes et pentes voiries projet	

PLAN ETABLI PAR

Prigent & Associés

URBANISME - GEOMETRE-EXPERT - IMMOBILIER

ECHELLE 1/200ème

Référence du dossier : 2022.096 / 220043

Date d'édition : Février 2025